



FSM 2015 : GENRE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Introduction

Pendant plus d'une décennie, le Burundi a connu une crise sociale et politico-militaire avec des conséquences désastreuses sur la population, en particulier sur les couches vulnérables (femmes, enfants, handicapés, minorités ethniques).

Les impacts de cette situation sur les rapports entre hommes et femmes sont entre autre le développement de la violence basée sur le genre, l'augmentation du nombre de femmes chefs de ménage, la pauvreté, les déplacements massifs et forcés des populations vers les camps de réfugiés, les problèmes de santé avec une féminisation du VIH/Sida et l'exacerbation des violations des droits humains

Au Burundi, la femme fournit l'essentiel de la force de production dans le secteur de l'agriculture: 97,4% des femmes en âge d'activité exercent dans ce secteur qui reste l'activité dominante de l'économie burundaise et qui rapporte, en valeur ajoutée, plus de 50% du PIB¹. Ces indicateurs montrent le rôle potentiel des femmes dans la contribution à la croissance économique. Aider les femmes dans le secteur agricole devient une nécessité pour faire progresser l'agriculture de subsistance, secteur dominant dans l'économie du continent africain.

Avec le passage progressif d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché utilisant des intrants extérieurs à l'exploitation, la productivité agricole augmente, créant un excédent ou surplus qui peut être utilisé pour développer les secteurs non agricoles. Il apparaît donc aujourd'hui essentiel de moderniser ce secteur afin qu'il puisse jouer un rôle positif dans le développement du reste de l'économie.

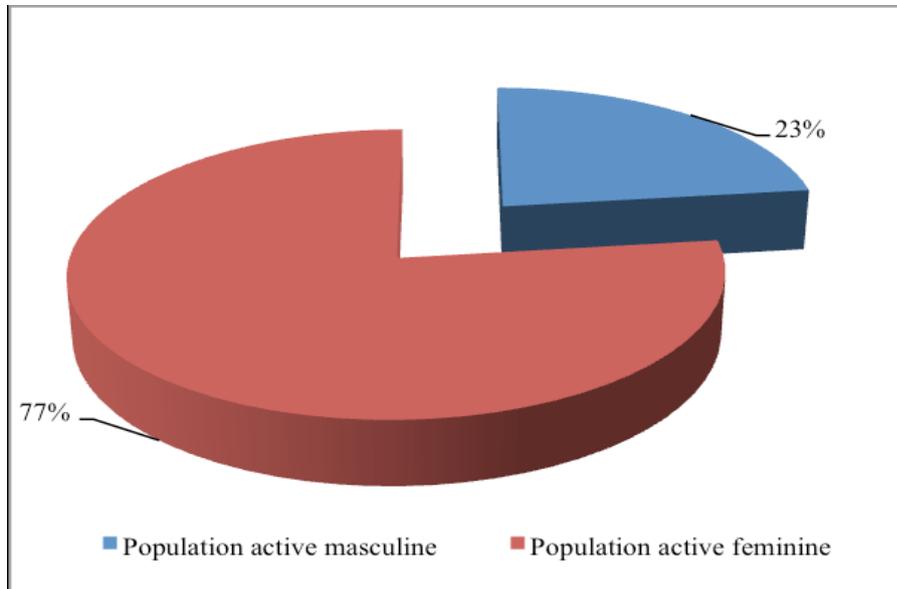
La femme et l'agriculture au Burundi

La femme burundaise s'occupe en majorité des activités champêtres: le labour, le semis, le sarclage, la récolte, le transport, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Mais elle n'a ni accès au contrôle des bénéfices, ni pouvoir de décider de leur utilisation. Elle se fait aider quelquefois par l'homme et par les enfants mais le gros du travail lui revient. L'homme intervient

¹ FAO, 2002

surtout dans les cultures industrielles qui génèrent un revenu consistant à la vente. La situation difficile de la femme est encore aggravée par un manque d'accès aux technologies adaptées. Elle utilise par exemple des outils archaïques, outils qui la fatiguent davantage.

Le Burundi vit essentiellement de la production agropastorale, qui réalise plus de 50 % du PIB. Les statistiques ont montré que 94,3 % de la population dépendent de l'agriculture de subsistance. Le secteur agricole emploie environ 60 % de la population active, dont 77 % sont des femmes. Le pourcentage de femmes actives dans les activités de culture et de maraichage reste élevé. Dans le domaine de l'élevage et de la pêche, les données statistiques ne sont pas disponibles, mais il est établi que les femmes sont surtout actives dans la production et la transformation des sous-produits de l'agriculture et de l'élevage. Cependant, elles sont moins présentes au niveau de la commercialisation. Le sous-secteur de la pêche demeure encore l'apanage des hommes.

Graphique 1. Population active par sexe dans le secteur agricole

Source : UNICEF, Analyse de situation de la Femme et de l'Enfant au Burundi, 2009.

La forte densité d'occupation des sols et l'exploitation agricole de petite échelle, dominée par la culture de rente, ont amenuisé les revenus de nombreux ménages qui vivent désormais en situation d'insécurité alimentaire prononcée. Ces conditions de vie difficiles que connaissent les zones rurales ont un impact direct sur la pauvreté des femmes qui ne bénéficient pas d'encadrement agricole adéquat, d'approvisionnement en intrants et d'accès.

Accès aux facteurs de production limité

La terre, base de la production agricole, revient à l'homme. En vertu de la tradition, la femme n'a en effet pas le droit d'en être propriétaire. Même si c'est elle qui est la principale actrice des travaux champêtres, non seulement la femme n'a pas droit à la terre mais elle n'a pas non plus de droit de décision sur les revenus provenant de cette terre. Il est néanmoins intéressant de signaler qu'un projet de loi sur les successions, les régimes matrimoniaux et les libéralités existe mais n'est pas encore adopté.

Lorsque la femme n'a pas accès à la terre et qu'elle doit assumer une bonne partie des travaux des champs et des tâches domestiques, le seul facteur sur lequel elle a

une influence est sa progéniture, laquelle constitue une assurance pour le présent et pour le futur. Pour alléger sa charge de travail et réduire sa vulnérabilité, la femme fait donc beaucoup d'enfants. Il s'agit là d'une stratégie de défense qui a, malheureusement, de lourdes conséquences sur la santé reproductive de la femme et l'économie du pays.

Le crédit

L'accès au crédit est un problème épineux. Pour améliorer leur productivité, les femmes ont besoin d'intrants et de technologies plus performantes. Pour ce faire, elles ont besoin de crédit. Mais l'emprunt étant conditionné par la possession d'un compte bancaire, par des garanties et par un apport personnel important, la majorité des femmes s'en voient d'office écartées. Elles se tournent donc vers des modes informels de prêts avec taux usuraire.

La vulgarisation

La vulgarisation a trop longtemps été conçue au simple bénéfice des hommes, tout comme les programmes de développement en général. Les causes en sont multiples, le facteur temps constituant l'élément principal. Les femmes travaillent en moyenne 17 heures par jour pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ce sont elles, en effet, qui, tous les jours, doivent faire face à la diminution des ressources naturelles, ce qui leur demande un surcroît de travail: aller puiser de l'eau, ramasser le bois, etc. Elles ont donc du mal à concilier les travaux ménagers et productifs avec les réunions de vulgarisation. Par ailleurs, le taux d'analphabétisme est encore plus élevé chez les femmes que chez les hommes: respectivement 73% contre 52% d'après la base de données sur le genre au Burundi. Le support écrit peut donc être un obstacle. Enfin, les programmes de vulgarisation concernent surtout les cultures de rente, c'est à dire celles dont s'occupent principalement les hommes. Ainsi, alors que c'est elle qui exerce la plupart des activités, la femme n'a pas accès à l'information agricole.

Valoriser le rôle des femmes

Pour amorcer le développement du pays, il est important de valoriser le rôle potentiel des femmes rurales en leur assurant l'accès aux ressources de production et,

notamment, à la terre, aux intrants agricoles, au crédit et à la vulgarisation, sans oublier de promouvoir le marché des produits vivriers.

Alléger aussi les travaux ménagers et champêtres des femmes par l'introduction de technologies appropriées (adductions d'eau, foyers améliorés, moulins,...) est une nécessité pour permettre l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'analyse théorique des questions d'égalité des genres a grandement progressé depuis la première conférence des Nations Unies dédiée spécialement à la femme en 1975. Au niveau de la conscience collective, la question de l'égalité des genres est aujourd'hui reconnue comme une question des droits de la personne humaine et de justice sociale.

Malgré cette reconnaissance, les femmes et les enfants restent vulnérables et s'observe à tous les niveaux de la vie publique et privée au Burundi. Cette vulnérabilité est due au fait que la femme n'a pas eu la chance de fréquenter l'école au même titre que les hommes. Egalement nous savons que la femme est considérée comme le pilier du développement durable, mais cette dernière n'a pas accès à la terre qui est considérée comme ressources du pays. Notons que 98% de la population burundaise vivent de l'agriculture et c'est la femme qui s'occupe des travaux champêtres. Cette même femme n'a pas accès au crédit car elle n'a pas de quoi hypothéquer. C'est en vue de proposer des solutions à cette situation que vient d'initier une analyse sur la situation politique, sociale et économique du Burundi.

L'objectif global de cette étude est de contribuer à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité chez les femmes du groupe d'impact par une identification des secteurs clés en politiques et lois sur lesquelles le Burundian Panafrican Movement voudrait orienter un plaidoyer effectif à court, moyen et à long terme.

La présente analyse ayant pour but d'aider le Burundian Panafrican Movement à définir une stratégie pour mieux promouvoir le groupe cible, à savoir les femmes vers lesquels se concentre son action, il est nécessaire de comprendre que toute stratégie ne reposant pas ou ne s'exécutant pas dans un environnement politique apaisé verrait réduites ses capacités d'efficacité.

La société burundaise est régie par des normes sociales auxquelles on ne peut pas s'y soustraire. Les structures sociales influencent directement le comportement des membres de la société. Etant donné que la femme burundaise est le pilier du développement du pays en général et de la famille en particulier, on s'est donné des hypothèses allant dans le sens de rehausser la femme et de lui donner la place qu'il lui faut pour bien accomplir sa tâche. Ces hypothèses sont :

- La nécessité d'un profond changement social pour permettre aux femmes d'accéder à leur dignité,
- Les femmes pauvres et vulnérables (18-50 ans) ont le droit de jouir pleinement de leurs droits,
- Les femmes doivent accéder aux services qui les garantissent physiquement et mentalement,
- Les femmes doivent avoir des opportunités économiques qui répondent à leur besoin de base,
- Le système patriarcal et le niveau d'instruction très bas pour les femmes doivent trouver des solutions,
- L'éducation et la santé ne pourront être efficaces que si les filles ont la possibilité d'aller à l'école et si les droits et la santé sexuelle et reproductive sont pris en compte,
- La survie des femmes, particulièrement des zones rurales, dépendant des ressources naturelles, elles doivent constituer un élément central des politiques de développement durable,
- Les systèmes juridiques peuvent jouer un rôle important dans le respect des droits de la femme,
- Les conflits sociopolitiques sont à l'origine des malheurs qu'endurent les femmes et les enfants,
- L'éducation est le fondement essentiel de l'égalité des genres et de l'autonomisation de la femme.

Sur le plan éducationnel

La majorité des femmes burundaises sont analphabètes, 61,7% de la population féminine² ne savent ni lire et/ou écrire une langue quelconque, soit la tranche d'âge de 10 et plus de la population féminine. Le facteur temps peut expliquer cette situation de la femme vu son statut social marqué par une charge ménagère excessive. Les femmes travaillent en moyenne 17 heures par jour pour subvenir aux besoins de leurs familles. Cela par conséquent leur retirent l'opportunité de bénéficier d'une formation en alphabétisation, de techniques modernes et pouvant leur servir à tenir des documents de gestion simplifiée. La problématique de la formation des femmes en général et rurales en particulier est également liée à la fréquentation de l'école des enfants. Il est donc peu probable d'arriver à renforcer l'autonomie des femmes et leur participation aux sphères de décision, si un accent particulier n'est pas mis sur leur formation et leur alphabétisation.

a. L'enseignement secondaire.

L'enseignement secondaire est essentiel pour le développement du pays et est essentiel également pour les femmes pour mieux défendre leurs droits sociaux et mieux placées à fin de bien participer aux instances de prise de décision à tous les niveaux. Le taux de scolarisation au secondaire est faible pour les filles par rapport aux garçons.

b. L'enseignement supérieur.

L'accès aux cursus universitaires au Burundi a été longtemps conditionné à l'obtention d'un diplôme des humanités. Les grandes disparités de qualité observées entre établissements d'enseignement secondaire rendant malaisé le maintien de ce système, il a été institué un examen national de fin d'études secondaires dit examen d'Etat, ouvrant droit à la délivrance d'un diplôme d'Etat. Mais nous remarquons que le nombre de filles qui terminent l'enseignement supérieur est de loin inférieur à celui des garçons³.

²Rapport RGPH 2008.

³ Annuaire statistique 2009/2010 Sous Secteur de l'enseignement supérieure et de recherche scientifique

Institution	Filière	Types diplômés	F	M	T
Ecole Normale supérieure	Anglais/kirundi	Dipl.Ens Sup.3 ans	47	104	151
	Math/physiques	Dipl.Ens Sup.3 ans	16	53	69
	Génie civil	Dipl.Ens Sup.3 ans	5	38	43
	Génie électrique	Dipl.Ens Sup.3 ans	8	39	47
Institut National de Santé Public (INSP)	Santé publique	Licence	1	16	17
	Anesthésie réanimation	Licence	0	2	2
	Radiologie	Licence	1	7	8
	Laboratoire	Licence	3	12	15
Institut Supérieur de police (ISP)	Droit	Licence	0	80	80
Institut supérieur des Cadres Militaires(ISCAM)	Sciences fondamentales	Licence	0	44	44
	Sciences économiques, administratives et gestions	Licence	3	32	35
Université du Burundi (UB)	Droit	Licence	0	73	73
	Pédagogie	Licence agrégée	54	202	256
	Médecine	Doctorat	14	67	81
	Psychologie	Licence	42	59	101
	Economie	Licence	45	110	155

	Agronomie	Ingénieurs	0	66	66
	Agriculture	agronomes	12	53	65
		Ingénieurs industriels			
TOTAL			251	1055	1306

A noter que ces résultats ci-haut sont des exemples, on n'a pas donné toutes les filières et le tableau nous montre clairement que les filles qui terminent l'enseignement supérieur sont moins nombreuses soit 19,21% (en 2009/2010). Ces dernières ne peuvent pas accéder à un emploi décent tel que souhaité par les organisations féminines.

La formation est un facteur important dans le processus de développement socio-économique d'une nation. Dans le milieu rural, les femmes ont moins d'opportunité que les hommes de bénéficier de formation en raison de leurs nombreuses contraintes sociales, économiques et culturelles.

Développer des programmes de formation en direction des femmes permet d'améliorer non seulement leur niveau de vie mais aussi leur situation. En effet, la formation peut leur permettre de bénéficier des innovations, perfectionner leurs techniques de production, renforcer leur capacité à répondre aux opportunités du marché, augmenter leurs revenus, améliorer leur santé et celle de leur famille, gérer leurs ressources, renforcer leur participation aux prises de décision, etc.

Au niveau de la représentation

À part le règlement de la question ethnique, les réformes introduites dans l'organisation de l'Etat ont assuré la promotion de la femme burundaise dans les institutions de l'État. Au lendemain des élections de 2010, l'Assemblée nationale comprenait 32% de femmes, le Sénat était pratiquement à composition paritaire entre hommes et femmes, si on exclut les anciens Chefs d'État et le Gouvernement était composé de 42% de femmes. Au niveau des conseils communaux, la composition doit être au minimum de 30% de femmes et visiblement le nombre de femmes dans les conseils de colline a augmenté, même s'il ne grimpe pas.

Malgré les avancées en matière d'égalité du genre, les inégalités persistent dans le domaine économique. De façon générale, les inégalités de genre ont pour origine des perceptions sociales et idéologiques qui sont défavorables à l'égalité des hommes et des femmes, une prise en compte insuffisante du genre dans les programmes sectoriels et des rapports sociaux stéréotypés du fait de la persistance de préjugés socioculturels néfastes aux femmes. La méconnaissance des textes réglementaires relatifs à l'équité et à l'égalité des hommes et des femmes, l'insuffisance des données désagrégées sur la condition des femmes sont des facteurs supplémentaires qui influencent négativement la sensibilité aux problèmes de genre.

Selon les estimations du dernier recensement général de la population de 2008, sur une superficie de 27 834 km², le Burundi compte une population d'environ 8.053.574 habitants dont une des caractéristiques majeures est la jeunesse. En effet, La moitié de cette population a moins de 17 ans et deux-tiers ont moins de 25 ans et les femmes constituent 50,8% de la population, soit un rapport de féminité de 103 femmes sur 100 hommes. Avec une densité moyenne au km² de 310 habitants au km² en 2008 et de 326 habitants/ km² en 2010, le taux de croissance moyenne de la population est de 2,4%. L'économie est restée très dépendante du secteur agricole. Dominant l'économie du Burundi, l'agriculture assure un revenu et des emplois à plus de 90% de la population et plus de 80% de recettes d'exportation. Le secteur primaire fournit 42,9% du PIB en 2010 tandis que le secteur secondaire ne représente que 15,7% et le tertiaire 35 %⁴. La grande partie de la population vit au dessous du seuil de pauvreté, vit en milieu rural et 51,4% de cette population rurale sont des femmes qui constituent 55,2% de la population active. En milieu rural comme urbain, les femmes jouent un rôle important dans la production des biens. Le taux de chômage (au sens du BIT) est de 13,5%.

La pauvreté féminine

La pauvreté affecte différemment les hommes et les femmes principalement à cause des inégalités dans l'accès aux opportunités de développement, la gestion et le contrôle des ressources économiques mais aussi aux rôles attribués par la société

⁴Rapport de l'Economie Burundaise 2010, MFPDE/Service de la Planification Macroéconomique

aux hommes et aux femmes. Parmi les revendications des femmes pauvres figurent le manque d'espace, d'expression et de pouvoir de décision. Les critères d'évaluation retenus sont la confiance, la participation, la responsabilité, le respect, l'équité et l'impartialité.

Aujourd'hui, les économistes tendent à résumer les causes de la féminisation de la pauvreté en deux principaux facteurs : D'abord les rapports sociaux de genre déséquilibrés par le patriarcat qui s'est construit historiquement sur l'infériorité des femmes. Ce statut de «mineure» consacré le plus souvent par les lois nationales a donné lieu à l'exclusion quant à l'accès à l'éducation et aux richesses (héritage, propriété foncière etc.). En revanche, son apport économique dans le travail domestique n'est pas pris en compte dans la comptabilité nationale. Ensuite le modèle économique compétitif appelé aussi le néolibéralisme qui ne vise que le profit au détriment des droits des travailleurs et des droits humains. Dans la dynamique de réhabilitation après les conflits, tous les autres facteurs peuvent jouer en défaveur de la femme: non seulement elle est moins informée, moins outillée pour être compétitive sur le marché du travail mais aussi elle peut être victime de discrimination.

Pour le cas du Burundi, avec le seuil de pauvreté de 524 BIF par tête en milieu rural et à 627 BIF par tête en milieu urbain, la pauvreté touchait environ 69% de la population rurale et 34% de la population urbaine en 2006⁵. Les résultats de la même enquête indiquent globalement qu'au niveau national, l'incidence de la pauvreté est plus forte chez les ménages dirigés par les femmes. Le taux de pauvreté est plus élevé chez les ménages dirigés par les femmes (49,3%) que chez les ménages dirigés par les hommes (28,5%).

La situation des femmes en général et des femmes rurales en particulier reste très préoccupante. La pauvreté des femmes nuit également à leur sécurité alimentaire. Bien que les femmes cultivent entre 50 % et 70 % de la production alimentaire, elles font partie de la population la plus susceptible de souffrir d'insécurité alimentaire.

⁵SP/REFES, Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté deuxième génération (CSLP II)

Aujourd'hui, il est unanimement reconnu que l'élimination de la pauvreté et l'instauration d'un développement durable ne pourront se réaliser sans l'éradication des inégalités liées au genre. En effet, on ne peut pas envisager la croissance et le développement d'un pays sans assurer à toutes les composantes de la population qu'il soit homme ou femme, la pleine jouissance de ses droits, l'accès à des services sociaux de qualité, aux moyens de production, aux opportunités d'emploi et d'investissement et à la participation effective aux instances de gestion et de décision du pays.

Sur le marché de l'emploi, 90 %⁶ des femmes en âge d'activité travaillent dont 97 % d'entre elles exercent des activités agricoles et représentent 55,2 % de la population active dans l'agriculture.

Tableau 2 : Répartition des tâches en fonction du genre (% par sexe)

	Homme	Femme
Culture des terres	65,5	89,4
Vente des produits agricoles	73,9	84,1
Élevage	81,5	67,7
Artisanat	67,7	50,6
Petit commerce	76,1	35,5

Source : Enquête PAM, 2008.

Concrètement, presque 90 % d'entre elles se consacrent à la culture de leurs terres, 85 % des femmes s'occupent de la vente des produits agricoles. Toutefois, seulement 67 % des femmes se chargent de l'élevage car il s'agit d'une activité traditionnellement masculine.

Accès au revenu

⁶ Banque Mondiale, AfricaAnnual Report 2009.

Malgré les efforts que les femmes rurales déploient, le temps qu'elles investissent dans leur production, le rapport « coût/avantage » de leurs activités économiques est bien souvent limité et les revenus qu'elles en tirent sont extrêmement réduits. Leur production est très peu diversifiée et il est rare qu'elles cultivent des produits pour l'exportation qui pourraient leur apporter des revenus supplémentaires⁷. Bien qu'elles soient responsables de la majeure partie des activités agricoles, elles n'ont de contrôle ni sur les revenus du foyer, ni sur les facteurs de production⁸. La grande majorité d'entre elles n'a, par ailleurs, qu'un contrôle restreint sur l'affectation de ces revenus le plus injectés dans les besoins globaux de la famille « *“tout ce que fait la femme, tous les biens dont elle dispose, qu'ils émanent de ses parents ou de son époux, sont destinés aux intérêts du ménage. Par contre, l'homme peut vendre une partie importante de sa production au détriment des besoins alimentaires de la famille, sans risque d'être mal jugé”* ».

Améliorer la situation de la femme.

Le secteur agricole est la principale source d'emploi du pays. Concrètement, 90 % de la main d'œuvre en milieu rural se concentre dans ce secteur, 91 % de la population active travaille dans le secteur primaire. Selon l'enquête PAM 2008, les activités agricoles apportent un peu plus 60% des revenus des foyers et sont complétées par d'autres activités comme des transactions commerciales à petite échelle. L'agriculture reste la principale forme de production et les femmes constituent la majorité de la main d'œuvre agricole. Les changements importants qui sont survenus dans l'agriculture, notamment une démographie galopante, l'exiguïté, l'amenuisement des terres conduisant à un morcellement excessif dû aux partages successoraux et des ventes des terres, ensuite viennent les problèmes de la dégradation et de la baisse de la fertilité des sols, qui poussent les producteurs à l'abandon de certaines terres, rendent la terre un objet de convoitise et réduisent encore les conditions à son accession.

Plus de 95% de la main d'œuvre agricole est féminine, pour un secteur qui représente à 42,9% du PIB national. C'est principalement au niveau des cultures vivrières, qui occupent plus de la moitié de son temps de travail, que le rôle de la

⁷ Voir <http://www.un.org/womenwatch/feature/idrw/>

⁸ OCDE, Social Institutions and Gender Index- <http://genderindex.org/country/burundi>

⁹ Propos recueillis auprès des enquêtées.

femme est le plus important. En outre, la femme remplit ses tâches traditionnelles de "mère nourricière" (elle fait le ménage, la cuisine, soigne les enfants, collecte l'eau et le bois, etc.). Cependant, bien que le travail de la terre soit l'occupation féminine principale, la femme se heurte à un problème fondamental: celui de la propriété foncière. En effet, dans le milieu rural la terre est et reste masculine.

Le faible pouvoir d'achat des femmes et le non accès aux garanties hypothécaires exigées par les banques pour l'octroi de prêts font que l'entreprenariat féminin et en particulier les femmes du milieu rural ont peu de chances d'accéder au crédit. Bien qu'elles soient responsables de la majeure partie des activités agricoles, elles n'ont de contrôle ni sur les revenus du foyer, ni sur les facteurs de production. Par ailleurs, l'emploi d'une partie de plus en plus large de sa production à l'alimentation de la famille réduit ses possibilités d'en tirer des revenus monétaires propres. La femme doit être activement et plus efficacement engagée dans la vie économique, sociale et politique.

- **Les périmètres irrigués**

La surexploitation des terres se traduit par la baisse de la fertilité des sols, la pression démographique et la forte densité de la population aboutissent au morcellement des terres, qui risquent d'aggraver le problème de sécurité alimentaire de la population qui se pose avec acuité au Burundi et ainsi perturber la paix sociale. Les femmes désirent le plus souvent accéder à l'agriculture irriguée non seulement pour intensifier les cultures, mais aussi pour augmenter leurs revenus monétaires afin de faire face à leurs diverses contraintes socio-économiques et améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille¹⁰. Pour cela, il convient de s'assurer que les femmes bénéficieront de l'accès à la terre, d'identifier les possibilités de diversification des activités économiques, d'étudier leur rentabilité et leur viabilité ainsi que les possibilités, les contraintes et les capacités des femmes à y participer ; d'impliquer les femmes qui travaillent dans les périmètres irrigués dans les diverses

¹⁰Propos recueillis au près des femmes interviewées.

séances de vulgarisation agricole (renforcement des capacités des exploitants, développement de la production semencière, accès aux fertilisants et à une meilleure organisation des circuits d'approvisionnement en intrants, etc.).

- **Greniers communautaires**

La sécurité alimentaire revêt une importance particulière notamment dans le milieu rural. Pour mieux gérer les risques et atténuer la vulnérabilité des populations (les femmes et les enfants qui sont les plus vulnérables aux calamités cycliques), il est important : d'identifier les domaines d'activités où les femmes jouent un rôle significatif, par exemple dans les cultures vivrières, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, ... et de déterminer les contraintes qu'elles rencontrent ; d'examiner les mesures propres à réduire ces contraintes et à renforcer les capacités des femmes dans le domaine d'activités concernés ; de développer des programmes de formation adaptés à leur besoin en matière de sécurité alimentaire ; de soutenir les « greniers communautaires » et renforcer leur capacité de négociation avec les structures du marché (commerçants, banques, structures d'appui...)

- **Financement à la base**

L'accès des femmes aux ressources financières est particulièrement limité. Les pratiques actuelles de mise en commun des ressources « les tontines » tentent de pallier l'insuffisance de leurs moyens de financement. Cependant, cette pratique de mobilisation des ressources financières procurent le plus souvent, notamment en milieu rural, une épargne assez faible juste pour résoudre les besoins de première nécessité et/ou à faire face à des obligations sociales¹¹. Pour que de tels systèmes bénéficient aux femmes en contribuant au renforcement de leurs activités économiques et à l'augmentation de leurs revenus, il est souhaitable de déterminer les besoins des femmes, leurs capacités et leurs contraintes spécifiques en matière de financement, de définir avec elles le système financier le plus adéquat en fonction de leurs activités et leurs obligations économiques ; de renforcer leur capacité de

¹¹Propos recueillis au près des femmes interviewées.

gestion, d'organisation et de négociation à partir des programmes appropriés ; de soutenir les efforts pour rendre les associations féminines autonomes et viables (sur le plan financier et organisationnel), d'appuyer par des formations les capacités de production des femmes et les aider à développer de nouvelles activités génératrices de revenus conséquents.

- **La gestion de l'environnement**

Les femmes étant fortement impliquées dans l'utilisation des ressources naturelles, il convient de renforcer leur participation aux différentes prises de décisions concernant la gestion. Pour cela, il est recommandé de soutenir les initiatives des groupements féminins en appuyant leurs activités et efforts d'autofinancement ; d'impliquer les femmes dans la mise en œuvre de moyens techniques aptes à protéger l'environnement ; de déterminer avec elles les possibilités de gérer de manière rationnelle et pérenne les ressources naturelles qu'elles utilisent, de prendre en compte dans la gestion de l'environnement l'approche « genre » et l'intégrer dans différents programmes de formation.

Concluant notre façon de voir les choses, nous pensons que les stratégies en matière de sécurité alimentaire nécessitent d'utiliser à la fois les approches différentes, notamment l'amélioration de la gestion des réserves alimentaires et des systèmes efficaces d'information commerciale et d'alerte précoce, de suivi et de distribution. La femme rurale burundaise, menacée par les inégalités basées sur le genre et occupant une place extrêmement importante dans le domaine agricole, devient la première victime des effets du changement climatique. Baisse de la production, pertes en vies humaines, inondations répétitives et glissements de terrains constituent autant de conséquences néfastes enregistrées au Burundi suite aux perturbations climatiques de ces dernières années.

Les résultats de simulations de changements climatiques dans la séquence temporelle 2000-2050 indiquent qu'on devrait assister à une augmentation globale de la pluviométrie variant de 3 à 10%, avec toutefois une diminution de 4 à 15% pour les mois de mai (fin de la saison des pluies) et octobre (début de la saison des pluies). Le Burundi est très vulnérable aux changements climatiques et présente une maigre

capacité d'adaptation compte tenu de sa situation socioéconomique précaire, surtout pour un pays qui sort de plus d'une décennie de guerre civile.